

Conseil d'école du mardi 7 novembre 2024 à Saint-Denis-sur-Loire

Personnes présentes :

	St Denis	Ménars	Villerbon
Maire	Menon Patrick	Touzelet Serge	
Adjoint aux affaires scolaires	Philippe Vigié de Cayla		Meublât Cécile
Enseignantes	PS-MS-GS :Mohr Sophie (Directrice) CE2-CM1 :Garreau Dolorès	GS-CP :Saint-Paul Amélie (Directrice) CP-CE1 :Martin Isabelle	PS-MS :Amélie Blanchard(directrice) CE1-CE2 : Fousseureau Adèle CM2 : Perdereau Marianne et ses 2 stagiaires
Représentants des parents d'élèves	PS-MS-GS : MmeDeshayes CE2-CM1 : Mme Nimez	GS-CP : Mme Vernouillet CP-CE1 :Mme Bas MmeBeguïn	PS-MS :Mme Beaupré CE1-CE2 : Mme Kamin CM2 : Mme Baudry

Personnes excusées :

Emilie Chateigner (adjointe aux affaires scolaires à Ménars)
Moretti Jean-Marc (maire de Villerbon)

1- Vote pour réunir les 3 conseils d'école:

Tout le monde est d'accord pour réunir les 3 conseils d'école du RPI.
Il y a 3 Conseils d'école dans l'année scolaire (de 2h chacun) :
07/11/24 à Saint-Denis-sur Loire.
03/03/25 à Villerbon.
24/06/24 à Ménars.

2- Rappel des compétences du conseil d'école:

Le conseil d'école, son rôle :

Il élabore et vote le règlement intérieur dans le cadre de l'élaboration du projet d'école auquel il est associé, il donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et notamment :

- sur les actions qui sont entreprises pour réaliser les objectifs définis sur les programmes de l'Éducation Nationale française.
- L'utilisation des moyens alloués à l'école (dons, levées de fonds, etc...)
- les activités périscolaires
- la restauration
- l'hygiène
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

- l'organisation d'activités complémentaires éducatives, culturelles et sportives
- l'organisation des différentes rencontres parents/élève

Le conseil d'école n'a pas d'avis à donner sur les choix pédagogiques de l'enseignant dans la pratique de sa classe.

3- Vote du règlement intérieur:

Il est voté à l'unanimité par toutes les personnes présentes.

Le règlement intérieur de l'école mentionne depuis l'an passé :

- l'interdiction de tout outil connecté dans l'enceinte de l'école (téléphone et tablette)
- les vélos doivent avoir un antivol; l'école décline toute responsabilité en cas de vol.

A rajouter au règlement : rien pour le moment.

Toute décision concernant le périscolaire est visé par les trois mairies.

4- Point sur les effectifs de rentrée et sur la répartition

Quelques changements sont à noter concernant les effectifs des classes depuis la rentrée :

Saint-Denis :

Maternelle : 10 PS + 5 MS + 7 GS = 22

Elémentaire : 8 CE2 + 16 CM1 = 24

Villerbon :

Maternelle : 14 PS + 8 MS = 22

Elémentaire : 14+1 CE1 + 7 CE2 = 20+1

Elémentaire : 21+1 CM2 = 22

Ménars :

Primaire : 15 GS + 8 CP = 23

Elémentaire : 12 CP + 9 CE1 = 21

155 élèves dans le RPI soit une moyenne de 22 élèves par classe.

5- Point sur le budget

54 euros / élève.

50 euros pour la direction dans chaque école par classe .

250 euros / classe/ an pour le bus.

6- Point sur le projet d'école (nouveau refait en juin 2021).

avenant fait cette année ; projet à refaire l'année prochaine suit à l'évaluation d'école de cette année.

Axe 1: assurer l'acquisition de tous les fondamentaux pour tous les élèves.

→ augmentation de la vitesse de lecture à voix haute (fluence).

- Mise en place de conseils des maîtres pour aider les élèves les plus en difficultés.
- La résolution de problème sur les trois cycles

Axe 2 : stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves.

- Renforcer l'autonomie, l'attention et la concentration, à l'école comme à la maison.

Axe 3: Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.

- Conseils d'élèves, concertation remédiation entre pairs, conseils de coopération communs aux classes (Villerbon) présidés par la directrice, en présence du personnel enseignant et périscolaire.

Cela permet de désamorcer des petits conflits et de proposer plusieurs interlocuteurs possible aux enfants.

APE

L'APE (ape.medeville@gmail.com) a fait don de 350 euros par classe.

Une nouvelle présidente a été élue : Mme Kamin. De nouveaux parents bénévoles se sont présentés, ce qui est appréciable.

La boum d'Halloween a été un succès. L'APE est remerciée.

Des projets sont en cours.

A revoir si la fête de l'école aura lieu le dimanche : matin ou après midi ou un vendredi soir.

Indisponibilité de certains élèves et enseignantes, le dernier week-end. La date peut être avancée au week-end précédent, ce qui implique de l'implanter à nouveau sur Ménars, comme l'année passée.

Le vendredi 27 juin 2024 peut également être envisagé. Cela suppose une modification de l'organisation.

7- Information sur le programme PHare (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Jeudi 7 novembre, nous avons participé à la journée bleue contre le harcèlement. Nous nous sommes venus vêtus en bleu et à cette occasion nous avons pu échangé avec nos élèves.

Distinguer harcèlement (vocabulaire pour les faits chez les adultes) ; chez les enfants on utilise plus « intimidation » (brimades, moqueries , mauvais gestes).

Notion de groupe contre un seul, répétition, souffrance et solitude de la cible .

Rien à signaler depuis le début de l'année ; les fiches de signalement ne sont faites qu'à partir du CP.

8- Point sur les sorties:

Projet commun aux classes de primaire du RPI : L'école en transition écologique

Ce projet a été proposé au RPI par Léa Gaudrier, animatrice pédagogique, du service du traitement des déchets pour Agglopolys.

Il s'étale sur l'année entière avec 3 temps forts :

1. Animation d'introduction « le climat change, pourquoi ? »
2. deux animations : une en classe, une sortie.
3. Un défi à relever.

Les thématiques abordées sont :

- L'alimentation (GS-CP, Ménars)
- La biodiversité (CP-CE1, Ménars)
- Le tri des déchets (CE1-CE2 Villerbon)
- L'eau (CE2-CM1, St Denis)
- les mobilités douces (CM2 Villerbon)

Les classes maternelles participent à leur mesure à ce projet.

Elles ont participé à une sortie ramassage des déchets avec les élèves des classes élémentaires.

Photo de classe : lundi 18 novembre matin : St Denis, après-midi Ménars.

Mardi 19 novembre matin : Villerbon.

St-Denis :

maternelle :

- ramassage des déchets autour de l'école avec les CE2-CM1 : vendredi 11 octobre (sensibilisation au tri sélectif).
- Sortie avec Villerbon USEP : mardi 26 novembre au matin au gymnase de Muides.
- spectacle de magie : lundi 16 décembre après- midi.

Classe CE2-CM1 :

4/10/2024 : Visite de l'église de Saint-Denis avec Mme Dolléans

11/10/2024 : Ramassage des déchets dans St Denis avec les maternelles

7/11/ 2024 : Animation Agglopolys avec Léa Gaudrier, « Le climat change, pourquoi ? »

8/11 et 29/11/2024 : Intervention de la gendarmerie dans le cadre du passage du permis piéton

13/12/2024 : Chorale de Noël au repas des aînés.

29/11/2024 : Cross USEP

16/12/2024 : spectacle de magie par Mr Bachelard

9/09 au 25/11/2024 : cycle piscine, les mardis après-midi.

Villerbon :

PS-MS :

- « nettoyons la nature » le 27 septembre avec les 2 classes élémentaires (sensibilisation au tri sélectif).
- semaine du goût du 14 au 18 octobre sur les couleurs avec des ateliers cuisine en maternelle avec des élèves de CM2 pour les encadrer. ; intervention de Feuillette le jeudi 17 octobre avec les CM2 également, avec la découverte de nouvelles saveurs (pop-corn salé).
- Spectacle de Noël le 2 décembre (Planète Mômes) pour les 3 classes.

CE1-CE2 :

Cross à Muides le 13/12 (présence d'Eric qui les prépare) .

CM2 :

Projet pluridisciplinaire Vendée Globe jusqu'en février.

Ménars :

GS-CP :

- 6/12 chorale de Noël en commun avec l'école privée. Chants préparés par Emilie Chomette
- intervention de l'association lire et faire lire , Bernadette Favry.
- 5/11 Animation : Le climat change, pourquoi ?

CP-CE1 :

- Activités sur le harcèlement, le climat et la chorale de Noël précédemment évoquées avec les GS-CP
- Cross USEP le 29/11 à Blois
- Association lire et faire lire avec Mr Worsmer
- Piscine à partir du 6/12 jusqu'au 14/03

Pour tout le RPI : tous en bleu contre le harcèlement jeudi 7/11 avec des actions en classe.

9- Questions des DPE (Délégués de Parents d'Élèves)

Photos fratries sur différentes communes ? Est-il possible de regrouper tous les enfants sur la même commune le jour de la photo ?

→ Impossibilité pour des raisons géographiques et logistiques.

Un fond plus classique pour les photos individuelles ?

→ 3 choix sont proposés en fonction du thème sélectionné par les enseignantes, sur le site, dont un plutôt bleu assez classique.

Remise évoquée l'an passé pour les enfants d'une même famille sur plusieurs écoles. Un code promo ? Difficile car 3 écoles donc 3 entités différentes et 3 coopératives différentes.. Un mail va être envoyé au photographe pour lui demander si quelque chose peut être mis en place.

→ Possibilité de décaler les horaires de classes pour que des parents puissent déposer leurs enfants à 9h dans les différentes écoles ?

Impossible. Il y a déjà 10 minutes d'accueil pour pouvoir déposer les enfants. Décaler cet horaire décalerait toute l'organisation dont celle du transport scolaire.

→ Difficultés d'inscription au centre de loisirs de La Chaussée St Victor.

Pourtant un partenariat avec les mairies a été fait. Mais les places sont vite prises et les élèves de la chaussée sont prioritaires.

Augmentation de 150% des tarifs du Centre de Loisirs de Villebarou depuis l'an passé.
A la Chaussée, il n'y aura pas de tarif préférentiel (participation des mairies pour payer la différence) pour les parents du RPI car les maires ne se sont pas accordés sur ce sujet.
A Blois, pas de place et 48 euros la journée pour les « hors commune ».

→ Retours positifs concernant les intervenants et les accompagnatrices du bus et de la chauffeuse.

→ Des chants plus modernes pour la chorale ?

Émilie est informée et réfléchit à un chant plus récent.

Information : Abonnement au logiciel Votil, pour 32 euros par les mairies de Ménars et St Denis de 38 euros pour Villerbon.

Précision de Mr Menon :

La Confédération Paysanne a manifesté près du château d'eau pour revendiquer le financement de l'usine de traitement de l'eau à St Denis, par l'Agglopolys, pour les agriculteurs bio.

Les relevés d'analyses mensuelles sur la qualité de l'eau sont disponibles sur le site de L'ARS et l'eau de Saint Denis est tout à fait conforme aux normes.

10- Questions propres à chaque commune:

SAINT-DENIS

17 retours de questionnaires sur 41 familles.

Pour la plupart il n'y a rien à signaler; et les parents sont plutôt satisfaits.

Intervenants:

Très bons retours sur les activités proposées ; remerciements aux intervenants.

En sport le kin ball a été apprécié.

cantine :

Pratique de pouvoir consulter les menus sur internet.

Bons retours sur les responsabilités des élèves sur les temps de cantine , très appréciés (services de table, nettoyage et compost)

La décoration de la cantine sur différents thèmes (Halloween notamment) est très appréciée.

vie scolaire:

Activités écologiques et sorties dans St Denis appréciées.

Bibliothèque avec Céline appréciée par les élèves. Le livret est apprécié pour interroger les enfants le soir sur l'histoire qu'ils ont entendue.

Garderie :

Activités proposées (créatives et jeux) très appréciées le matin.

Yoga très apprécié (garderie du soir).

Un parent apprécie de ne pas avoir à prévenir si son enfant ne va pas en garderie (dans la mesure où il paye un forfait).

Transport scolaire :

un parent fait remarquer que le bus passe vite dans le lotissement de Ménars, le maire s'est renseigné auprès du personnel dans le bus ; ce n'est pas notre bus de ramassage qui roule vite.

Villerbon

11 retours en maternelle et 15 retours en élémentaire

Cantine :

Retours très positifs, personnel très agréable

Menus variés et très bons.

Possibilité de proposer des menus végétariens chaque jour avec légumineuses/féculents/céréales ?

→ Il y a un menu végétarien par semaine. Les parents peuvent demander en début d'année un menu sans viande.

Les menus ne sont pas toujours adaptés pour des enfants (calamars, pâtes aux moules)

→ Il faut que Capucine fasse remonter les aliments que la plupart des élèves ne mangent pas.

Transports scolaires :

Tout se passe bien avec Amélie et Lucie. Lucie accueille bien les enfants dans le bus le matin.

Vie scolaire :

Très bon échange avec la maîtresse (Mme Perdereau) sur le suivi scolaire et comportement.

Merci pour l'implication de Maîtresse Amélie et de Ninon qui permettent aux enfants d'être de plus en plus à l'aise à l'école.

Est-ce qu'il est possible d'avoir un autre ballon de foot ?

→ Il y en avait 2 en début d'année. Ils sont souvent envoyés dans les arbres, sur le toit du bâtiment ou chez le voisin. Il faut que le personnel communal les récupère mais cela ne peut pas être tout le temps. Les élèves doivent apprendre à faire attention également.

Les enseignantes remarquent aussi qu'il y a moins de conflits en récréation depuis qu'il n'y a plus de ballon de foot.

L'école accepte les dons de ballons des familles.

Sortie ramassage de déchets appréciée.

Conseil d'école du jeudi 7 novembre 2025 – Partie Ménars

- Remerciements :

L'école remercie la mairie pour sa réactivité.

Le fait de rassembler tous les CP dans la même commune a impliqué un échange de mobilier entre Villerbon et Ménars. Cela a été effectué fin juillet, pour que la maîtresse ait ensuite le temps de bien installer sa classe.

Un escabeau a été donné à l'école pour accrocher les affichages en hauteur.

Changement rapide des téléphones et box internet quand il y a eu un souci et que tout était coupé.

- Demandes liées à la sécurité de l'école :

-Fiches de Données de Sécurité (produits de ménage stockés à l'école)

La demande a été faite à l'entreprise chargée du ménage. La mairie attend leur retour.

-Registre de sécurité : Est-ce que le registre où sont notées les dates de vérification des extincteurs peut être rangé dans le bureau de direction ?

La vérification des extincteurs est faite chaque année vers les mois de février-mars. Il n'y a pas de registre disponible pour l'école. La mairie peut en revanche informer l'école de la date de passage de l'entreprise chargée de la vérification. Leur dernier passage remonte au 14 mars 2024.

-Achat d'une mallette PPMS pour le bureau de direction + radio dont la batterie se recharge par dynamo.

Ok pour l'achat d'une mallette PPMS sur base du descriptif transmis par mail le 8 avril.

-Pose d'un film sans tain pour le couloir et la classe de madame Saint-Paul.

Ok. La pose sera effectuée par Mr Chaumont d'ici le début de l'année 2025.

-Demande d'une maman déléguée : La porte de l'école peut être ouverte par un enfant, il s'agit juste d'une poignée à tourner. Il faudrait un système en hauteur pour bloquer la porte, que seul un adulte pourrait actionner.

La mairie va étudier le problème soulevé.

Autres demandes :

-6 bacs plastique pour le rangement de tout ce qu'il y a dans les toilettes adultes : décorations de Noël, vêtements de rechange...

Ok pour leur acquisition

-2 grands paniers souples pour le rangement des chaussons.

Ok pour leur acquisition

-Reprendre l'abonnement Votil pour 2025

Confirmation de l'accord déjà communiqué initialement

-Prévoir le budget pour l'ENT (logiciel de communication) PrimOT comme à Villerbon.
(un peu plus de 200 euros pour l'année scolaire)

La mairie étudiera cette demande dans le cadre du budget 2025.

-Store occultant pour la garderie.

Un devis va être demandé pour la pose soit de stores soit de films occultants

-Meuble à casier pour la classe de madame Martin (photocopie du catalogue donné à monsieur Touzelet)

Budget jugé trop onéreux en l'état par la mairie.

-Est-il possible que le nettoyage de la cour (soufflage des feuilles) se fasse hors temps scolaire, car cela est très bruyant ?

Oui bien entendu.

- Retours des parents :

-Les menus variés de la cantine sont très appréciés.

-Beaucoup de retours positifs à propos des intervenants.

-Les parents sont très satisfaits des temps scolaires, et de la communication, rapide et fluide, avec les enseignantes et la directrice.

Demandes :

-Ouverture du Portail vert, en bas du parking. Cela permettrait aux familles / trajets cantine / trajet sport de passer de l'école au terrain des Charmilles sans traverser le parking. Ce serait plus sécurisé.

Ok pour ouvrir le portail vert afin de sécuriser les trajets vers la cantine ou le terrain de sport

-Demande d'un porche devant l'école, pour que les parents puissent s'abriter en cas de fortes chaleurs ou pluies.

Pour des raisons financières évidentes, la création d'un porche n'est pas envisageable.

-Est-il possible que les enfants mangent un petit goûter simple et rapide fourni par les parents avant de monter dans le bus ? En effet, certains enfants y restent une heure, et n'arrivent à destination qu'à 17h45.

Compte tenu du nombre d'enfants présents avant la montée dans le bus, il n'est pas possible d'organiser la prise d'un goûter à ce moment-là.

- La cantine

Le sujet est amené par de nombreux parents.

-Les enfants ont peur d'aller à la cantine, car ils se font gronder s'ils parlent trop fort.

Réponse de la mairie : Il a été instauré 2mn de calme 1 à 2 fois par repas afin de diminuer le volume sonore et de permettre aux enfants de déjeuner dans un climat plus serein.

Monsieur Touzelet indique que la cantine actuelle est très mal insonorisée, ce qui sera mieux pensée dans le projet de la nouvelle cantine.

-Les enfants sont stressés de voir leur nom inscrit au tableau dans la salle de la cantine.

-Une maman propose d'installer un système de self. Les enfants, en mouvement, parlent beaucoup moins, et le niveau sonore baisse.

Monsieur Touzelet refuse car cela engendrerait trop de gênes et cela n'est pas envisageable dans les locaux actuels. Dans le cadre du nouveau restaurant scolaire, cela serait trop coûteux tant en termes d'investissements que de coûts de fonctionnement (nécessité de personnel supplémentaire)

-Deux mamans demandent une réelle prise en compte des menus végétariens. Pour le moment, les enfants ne mangeant pas de viande ont plus de légumes dans leur assiette. Mais aucune alternative n'est proposée pour la prise de protéines.

◇ Tant pour des raisons budgétaires que pour des questions d'organisation, la cantine ne peut faire de sur-mesure. Il est rappelé qu'il existe déjà un menu végétarien et un menu à base de poisson par semaine et que, les autres jours, lorsque les enfants ne souhaitent pas manger de viande, il leur est proposé, sans beaucoup de succès parfois, non seulement plus de légumes mais aussi plus d'entrée, plus de fromage et plus de dessert.

Compte-tenu des réponses apportées, la mairie estime que la table ronde proposée aux parents délégués n'est pas nécessaire.

- La descente du bus

Les enfants qui descendent du car se rendent seuls jusqu'à la garderie, en traversant la foule présente : parents, élèves qui attendent de monter dans le car.

Cela pose un problème de sécurité, et les parents sont inquiets.

- Marion (ou Mégane) est à la porte du car, pour aider les enfants à descendre, puis à monter.

Maeva est dans l'école. Elle sera à la porte, pour regarder les enfants qui arrivent.

- Les parents demandent à ce que le système de l'année précédente soit remis en place : Les enfants descendant du bus doivent entrer dans l'école, et une fois que le bus part, ils sont remis aux parents par Maeva.

La mairie est d'accord avec cette proposition qui a été mise en place dès le mardi 12 novembre